

**CONSIGNES POUR LA MARCHE-MEETING DU 28 JUILLET 2013**

**Citoyens, Citoyennes, Peuple du Burkina,**

Au nom de l'Opposition Politique burkinabè, je vous adresse toutes mes félicitations pour le succès éclatant de la Journée Nationale de Protestation du 29 Juin 2013 contre le Sénat et contre la politique du gouvernement.

Le Dimanche 28 Juillet 2013, nous allons à nouveau nous rassembler à Ouagadougou et marcher, pour réaffirmer notre opposition ferme au Sénat, à la volonté confirmée par le CDP de réviser l'article 37 de la constitution, et à toute la politique du gouvernement.

Le Rassemblement aura lieu à 08h00 à la Place de la Nation. L'itinéraire qui sera suivi est le même que la dernière fois : Place de la Nation- Avenue du Médiateur – Avenue Gamal Abdel Nasser- Avenue Monseigneur Thevenoud Joanny- Avenue de la Cathédrale - Avenue Dr. Kwamé N'Krumah – Rond-Point des Nations Unies - Avenue de la Nation et Place de la Nation.

Pour garantir le succès de notre manifestation et assurer la plus grande sécurité des participants, nous devons nous conformer aux consignes du comité d'organisation.

Dans cet esprit, je vous invite à respecter scrupuleusement les mesures non exhaustives ci-après :

- Le rassemblement à la place de la Nation commence à 08h00. La ponctualité est de rigueur, afin que la marche puisse démarrer à l'heure ;
- Tous les manifestants doivent se rendre au point initial de rassemblement, qui est la Place de la Nation. Ils doivent éviter tout rassemblement parallèle, à quelque lieu que ce soit, avant, pendant et après la marche ;
- Les manifestants doivent prêter une attention particulière aux consignes qui seront données avant le début de la marche ;
- La marche se déroulera en suivant un agencement et un ordre qui seront annoncés par le comité d'organisation avant le début de la marche ;
- Nul n'est autorisé à commencer la marche avant le signal officiel qui sera donné par le Chef de file de l'opposition ;
- Il est impératif de se conformer strictement à l'itinéraire officiel retenu par le comité d'organisation et de le parcourir uniquement dans le cadre du cortège officiel ;
- Tout manifestant qui ne se conformerait pas à l'itinéraire, à l'agencement et à l'ordre établis par le comité d'organisation, ou qui ne respecterait pas les consignes de sécurité sera immédiatement expulsé du cortège ;
- Il est strictement interdit d'être en possession de quelque arme ou projectile que ce soit : arme à feu, couteaux, flèches, lances, cailloux, pointes, bois, etc. ;

- Aucun slogan, aucune banderole, aucune pancarte, aucune affiche et aucun poster, autres que ceux préalablement agréés par la direction politique de l'opposition ne seront autorisés ; à toutes fins utiles, prendre contact avec le Cfop (Mr Kabré) ;
- Le port de tee-shirts avec effigie est autorisé ;
- Il est strictement interdit aux manifestants de provoquer les forces de l'ordre, de les agresser physiquement, de les injurier, de jeter vers eux des projectiles, ou de bousculer les barrières de sécurité ;
- Il est demandé aux manifestants de ne pas répondre aux injures, et autres provocations que des adversaires de la marche pourraient proférer en direction du cortège ;
- Il est strictement interdit aux manifestants de se bagarrer ou de proférer des injures au sein du cortège ;
- Il est strictement interdit de détruire les feux rouges, de dégrader les bâtiments, de casser les boutiques des commerçants, ou de piller les étals des marchands ;
- Les membres du service d'ordre ont pouvoir d'expulser toute personne qui aurait été infiltrée pour semer le désordre, laquelle expulsion se fera aux dépens de l'intéressé ;
- Il est fortement recommandé aux manifestants de se munir d'un sachet d'eau pour se désaltérer, et d'un mouchoir pour éponger la sueur ;
- Une fois la manifestation terminée, les manifestants sont invités à regagner leurs domiciles dans le calme, à éviter strictement tout attroupement et à ne pas répondre aux éventuelles provocations.
- Dans tous les cas et dans toutes les situations, avant, pendant et après la manifestation, les manifestants sont invités à respecter scrupuleusement toutes les instructions du Service d'ordre du comité d'organisation.

### **Citoyens, Citoyennes, Peuple du Burkina**

Il est impératif, pour le succès de notre lutte, que ces consignes soient respectées à la lettre.

La direction politique de l'opposition est heureuse de constater que beaucoup de jeunes débordant d'énergie et d'enthousiasme, prennent part aux manifestations, toute chose qui apporte de la vitalité de notre combat commun. Elle souhaite qu'ils comprennent que le succès de toute action organisée repose sur une démarche bien conçue et sur une discipline sans faille. La précipitation, l'improvisation et le non-respect des consignes de bonne organisation entraînent toujours l'échec des manifestations. Nous devons montrer, à tous les burkinabè et à la face du monde, que nous sommes des opposants fermes mais responsables, attachés à la sauvegarde de la paix sociale, soucieux de la sécurité des personnes et des biens, et capables de faire entendre nos revendications dans l'ordre et la discipline.

J'attache du prix au respect strict des dispositions sus énoncées.

*Ouagadougou, le 24 juillet 2013*

Le Chef de file de l'opposition

**Zéphirin DIABRE**

Président de l'UPC